

au-dessous de l'eau basse ou repère, tandis que sur le plan il est indiqué comme étant à plus d'un pied au-dessus de ce niveau, c'est-à-dire qu'il est exposé à l'air pendant les basses mers.

Les autres plans (dont quelques-uns ont été mentionnés par des témoins comme étant les plans primitifs) qui nous ont été soumis, sont évidemment d'une date postérieure, car ils montrent le dessin définitivement adopté pour fermer l'entrée, ainsi que les vannes, les portes et les ouvrages en fer.

Il paraît incroyable que les trois plans ci-dessus mentionnés composent toute la série primitive, car l'on doit naturellement s'attendre à trouver un plan général de l'emplacement des travaux et des environs immédiats, et aussi un plan montrant des sections longitudinales et transversales du mur de quai, afin d'expliquer le mode de construction des différents genres de maçonnerie, les ouvrages en béton, en coffrage et en terre, et il est regrettable que les plans mentionnés comme ayant été approuvés par le Gouverneur en conseil au sujet de cet ouvrage ne soient pas fournis, car ils jetteraient tout probablement, un nouveau jour sur le sujet, et nous nous permettons d'exprimer l'opinion que si l'ancien ingénieur, M. Boyd, eut vécu pour voir l'achèvement des travaux, des choses qui ne sont pas claires maintenant, et surtout à propos de la liste primitive des quantités telle qu'expliquée par lui aux prix soumis par les soumissionnaires, auraient été éclaircies.

Il paraît que la Commission du havre reçut cinq soumissions qui furent ouvertes et trouvées conformes et transmises à Ottawa le ou après le 2 mai où rien ne prouve que le ministère s'en soit occupé sérieusement avant le 17 du même mois, lorsque l'ingénieur en chef, après examen, découvrit des erreurs apparentes dans les prix pour travaux de "palplanches," dans les soumissions de Larkin et Connolly, de Beucage et de Gallagher, à chacun desquels il demanda des explications.

Dans cet intervalle, M. Perley paraît avoir réussi à connaître la valeur de chaque soumission en se servant d'un cahier des prix appliqués aux quantités (Exhibit X 3) qui serait de la main du défunt M. Boyd, I.C., selon un témoignage assermenté, et qu'il aurait obtenu le résultat suivant :

J. Gallagher.....	\$552,255 00
G. Beucage.....	593,463 50
Larkin, Connolly et Cie.....	634,340 00
Peters et Moore.....	643,071 16
Samson et Samson.....	864,181 00

Après avoir reçu les réponses des soumissionnaires, le ministère modifia les prix pour travaux de palplanches dans la soumission de Beucage, mais non dans celle de Gallagher, ce que porta la position des soumissionnaires comme suit :

J. Gallagher.....	\$552,255 00
Larkin, Connolly et Cie.....	634,340 00
G. Beucage.....	640,808 50
S. Peters et Moore.....	643,071 16
Samson et Samson.....	864,181 00

En modifiant la soumission Gallagher selon les termes de sa lettre du 19 mai, et les mettant ainsi toutes sur le même pied, on obtiendrait le résultat suivant :

Larkin, Connolly et Cie.....	\$634,340 00
G. Beucage.....	640,808 50
S. Peters et Moore.....	643,071 16
J. Gallagher.....	659,230 00
Samson et Samson.....	864,181 00

Par une comparaison basée sur les quantités de coffrage, de béton, d'empierrement, de revêtement en palplanche, et de remplissage en terre, que nous avons tirée des dits plans et devis primitifs, nous trouvons les résultats suivants pour ces items :

S. Peters et Moore.....	\$281,009 00
Larkin, Connolly et Cie.....	369,971 70
G. Beucage.....	389,871 00
J. Gallagher.....	405,346 32
Samson et Samson.....	552,812 00